

# Commentaires décembre 2013

L'année s'achève par une note positive puisque pour le sixième mois consécutif, le nombre de demandeurs d'emploi affiche une diminution de 8,8 %. Fin décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et B à Saint-Pierre et Miquelon est de 269 inscrits. Il s'agit du meilleur mois de décembre constaté ces 5 dernières années. L'indicateur de chômage de l'archipel affiche en décembre un pourcentage de 8,4 %.

Cette inflexion à la baisse concerne plus les hommes que les femmes et nous observons en cette fin d'année une répartition totalement équilibrée entre les deux sexes dans la demande d'emploi.

Le chômage des jeunes accuse une très légère hausse (+ 3 unités) et le chômage de longue durée connaît une stabilité parfaite. On compte désormais 68 demandeurs d'emploi de longue durée de plus d'un an d'inscription dont 73,5 % dans la tranche d'ancienneté comprise entre 12 à 24 mois d'inscription.

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi de bas niveaux de qualification qui avait tendance à s'imposer les mois précédents s'est inversée en décembre. La part des inscrits qui déclarent un niveau de qualification inférieur ou égal aux niveaux V et VI de l'Éducation Nationale s'affiche fin décembre à 68,4 %.

L'activité du marché du travail s'est maintenue en décembre avec 31 offres nouvelles qui ont été enregistrées par Pôle Emploi. Onze offres ont pu être satisfaites. En fin de mois, il reste 21 offres à pourvoir.

Le bilan général de la politique de l'emploi est particulièrement satisfaisant puisque 40 nouveaux contrats aidés dans le secteur non marchand ont été signés en 2013 auxquels il faut rajouter 7 renouvellements. D'une durée moyenne de 8 mois, ces contrats ont bénéficié en majorité à des personnes en difficulté, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et demandeurs d'emploi de longue durée.

Dans le secteur marchand, ce sont 30 contrats aidés qui ont fait l'objet d'une signature. La durée moyenne de ces contrats est de 12 mois. La majorité des ces contrats a bénéficié à des jeunes de moins de 26 ans connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Ce sont aussi 6 emplois d'avenir qui ont fait l'objet d'une aide de l'État. La durée moyenne est de 16 mois ; on en compte dans le secteur associatif et dans le secteur public, mais également dans le secteur privé.

Enfin, l'État a contribué, avec le Conseil territorial à la mise en œuvre de deux actions d'insertion au bénéfice de 22 demandeurs d'emploi.